

ENSEMBLE DES APPAREILS LIÉS À LA CRÉATION D'ITINÉRAIRES

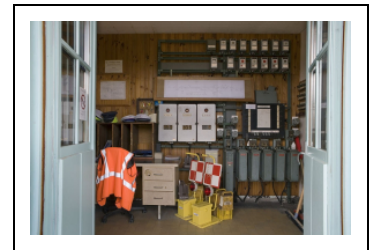
Bourgogne-Franche-Comté, Jura
Champagnole
13 avenue de la Gare

Situé dans : Gare de Champagnole (voie ferrée Andelot - La Cluse)

Emplacement : Dans la gare de voyageurs (bureau de l'agent circulation), dans la gare de marchandises, sur la plateforme

Dossier IM39002159 réalisé en 2004 revu en 2008

Auteur(s) : Laurent Poupard



Historique

Un plan de 1908 localise (par rapport à l'axe du bâtiment des voyageurs) les signaux et organes de sécurité associés à la circulation des trains en gare de Champagnole : du côté d'Andelot-en-Montagne un disque (à 2537, 50 m) puis 2 carrés (à 532, 50 et 160, 70 m), un poste Vignier (poste d'aiguillage) à 12 leviers (à 120 m), un disque jaune (à 101, 35 m) ; du côté de La Cluse un carré (à 633, 30 m) puis un disque (à 2133, 30 m). Disques et carrés sont des signaux d'arrêt, le disque jaune étant réservé par la Compagnie des Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée (PLM) aux voies de service. Les évolutions du matériel et des règles de sécurité, les changements de configuration de la gare avec des modifications de voies, ont conduit au cours du 20e siècle au remplacement progressif de cet équipement (implantation des sémaphores, etc.). L'installation, dans la deuxième moitié de la décennie 1960, du poste à verrous commutateurs à manettes en est une étape importante, tout comme la mise en place du système CAPI (cantonnement assisté par informatique) suite à l'accident de Flaujac en 1985 ou le recours croissant à l'électronique.

Période(s) principale(s) : 20e siècle

Description

Chaque accès de la gare est protégé par une signalisation, qui indique au mécanicien (conducteur du train) si elle est accessible et si la voie choisie est libre : à Champagnole, cette signalisation se compose essentiellement d'un couple panneau lumineux à plaque D (remplaçant le disque rouge d'origine), implanté à plus d'un kilomètre, et d'un sémaphore mécanique (à la place du carré de 1908), à l'entrée du site et commandant en outre les barrières du passage à niveau proche. La circulation d'un train en gare s'effectue suivant un itinéraire défini par la position des appareils de voie (aiguillages), qui l'orientent sur telle ou telle voie : si sa traversée bénéficie d'un itinéraire par défaut, les manoeuvres de convois nécessitent la création d'itinéraires temporaires, avec changement de position des aiguilles et des signaux associés. Afin d'éviter toute manoeuvre contraire à la sécurité et pouvant conduire à engager deux trains simultanément sur la même voie, des enclenchements rendent solidaires aiguilles et signalisation : leur manipulation requiert alors la présence de clefs, adaptées à la serrure dont est équipé chaque appareil. Huit des seize aiguilles sont ainsi enclenchées, les autres étant situées sur des voies peu fréquentées (voies de service 4, 6 et 8). L'ensemble des organes de commande et de contrôle de ces appareils est concentré dans le bureau de l'agent de circulation, ainsi que la plupart des installations de sécurité en général.

Éléments descriptifs

Catégories : patrimoine ferroviaire

Informations complémentaires

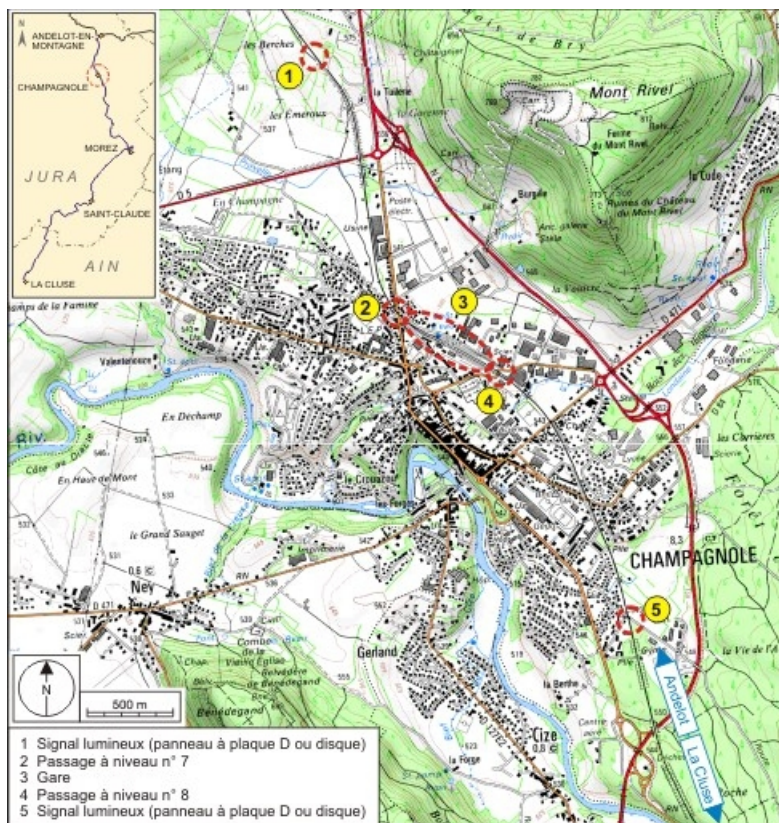
- **Voir le dossier numérisé :** <https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/gtrudov/IM39002159/index.htm>

Thématiques : la voie ferrée Andelot - La Cluse

Aire d'étude et canton : la voie ferrée Andelot - La Cluse

Parties constituantes non étudiées : aiguillage, détecteur de passage

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Carte et schéma de localisation. Carte topographique, IGN, 3326 Ouest Champagnole, 2001, échelle 1:25 000. Scan 25, licence n° 2008/CISE/2968.

39, Champagnole, 13 avenue de la Gare

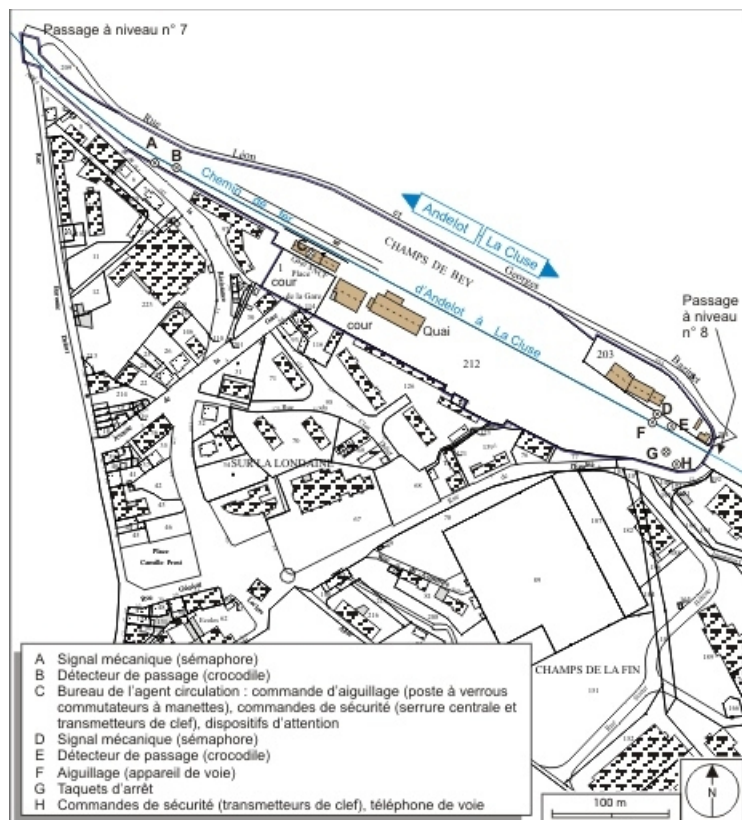
N° de l'illustration : 20093900016NUDA

Date : 2009

Auteur : André Céréza

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Plan de situation. Extrait du plan cadastral informatisé, 2006, section AE, échelle 1:3500.
39, Champagnole, 13 avenue de la Gare

N° de l'illustration : 20093900026NUDA

Date : 2009

Auteur : André Céréza

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble du bureau de l'agent de circulation.

39, Champagnole, 13 avenue de la Gare

N° de l'illustration : 20083900853NUC2A

Date : 2008

Auteur : Yves Sancey

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Levier de manoeuvre enclenché. Levier de taquets d'arrêt, pour certaines voies à l'ouest, à l'extrémité de la gare côté La Cluse.
39, Champagnole, 13 avenue de la Gare

N° de l'illustration : 20083900907NUC2A

Date : 2008

Auteur : Yves Sancey

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Levier de manoeuvre non enclenché. Levier d'appareil de voie des voies 4 et 8, à l'ouest, à l'extrémité de la gare côté La Cluse.
39, Champagnole, 13 avenue de la Gare

N° de l'illustration : 20083900908NUC2A

Date : 2008

Auteur : Yves Sancey

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine